

Gabarit de présentation des priorités régionales

Veillez remplir chaque section de façon synthétique. Le numéro de chaque priorité ne présume pas de son importance. Il s'agit simplement d'une information pour faciliter le repérage. Remplir une fiche par priorité. Rappelons que les priorités sont attendues d'ici le 30 juin 2017.

Région : Laurentides **Priorité n°** 1

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Assurer la compétitivité économique des Laurentides.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- Le contexte économique des Laurentides est marqué par une forte croissance au cours des dernières années.
- La construction résidentielle est un moteur économique important pour la région.
- La région des Laurentides est la première région du Québec pour son affluence touristique et le taux d'emplois attribuable à ce secteur.
- Le secteur des services représentera de plus en plus d'emplois dans la région.
- Le taux entrepreneurial est plus élevé que la moyenne québécoise.
- Plusieurs secteurs d'activité prévoient une pénurie de main d'œuvre qualifiée au cours des prochaines années.
- Les entreprises connaissent d'importantes difficultés au moment du démarrage
- La proximité de la métropole est considérée comme un vecteur stratégique de développement.
- Les Laurentides ont vu quatre de leurs secteurs d'activités reconnus par le Programme Accord du gouvernement du Québec: le tourisme de villégiature quatre saisons, l'utilisation et la transformation de la forêt mixte, le transport terrestre avancé et les aliments et mets préparés.
- Le regroupement de plusieurs entreprises d'envergure en aéronautique autour du site aéroportuaire de Mirabel représente une forte opportunité de développement économique.
- La disponibilité aux nouvelles technologies, notamment Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire, est un vecteur de développement territorial essentiel.
- Le taux de diplomation des jeunes continue d'être une préoccupation.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Augmenter l'adéquation entre les besoins du marché du travail et la main-d'œuvre;
- Soutenir le développement et la croissance des entreprises;
- Développer la culture entrepreneuriale;
- Valoriser nos filières spécifiques de développement économique;
- Assurer le virage vers une économie de savoir;
- Appuyer le développement et le déploiement des nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire.

Région : Laurentides **Priorité n°** 2

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- **Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens.**

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- Un sentiment d'appartenance régional sur tout le territoire des Laurentides demeure mitigé.
- Les paysages, les attraits naturels et les sites patrimoniaux des Laurentides font sa renommée.
- Les sentiers de plein-air et les parcs régionaux contribuent aussi au pouvoir d'attractivité des Laurentides.
- La route verte est un élément identitaire très fort.
- Le sport et la réussite des athlètes régionaux, les artistes qui s'illustrent et les événements d'envergure contribuent à la reconnaissance de la région et de ses attraits.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Développer le sentiment d'appartenance aux Laurentides et travailler à réduire les disparités économiques et sociales au sein de la région;
- Valoriser les attraits naturels, les paysages, les arts, la culture et le patrimoine;
- Instaurer une culture de la réussite;
- Accroître notre fierté de la réussite de nos athlètes et de nos institutions sportives.

Région : Laurentides **Priorité n°** 3

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- **Offrir à chaque citoyen un continuum de services publics et communautaires équitables.**

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- On observe de grandes disparités sociales et économiques dans la région.
- La forte croissance démographique et le changement dans la composition de la population entraînent une sous-adéquation du financement entre les besoins des populations et les services publics déployés.
- Des déficits majeurs de ressources humaines et financières sont recensés dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux.
- Le bénévolat permet d'atténuer les coûts de la main d'œuvre liés à certains services offerts à la population.
- La capacité d'action des acteurs en développement social n'est pas la même selon les paliers et les territoires d'intervention.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Obtenir le financement gouvernemental équitable et la disponibilité des services et des infrastructures pour le bénéfice de la population;
- Inciter à l'engagement et à l'inclusion des citoyens dans leur communauté;
- Améliorer la complémentarité des interventions en développement social;
- Soutenir l'efficience des services municipaux des municipalités.

Région : Laurentides **Priorité n°** 4

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- **Encourager l'occupation dynamique et la gestion équilibrée du territoire.**

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- La cohabitation entre et l'accès à divers usagers du territoire public demeure complexe.
- Les citoyens des Laurentides valorisent de plus en plus les ressources et les caractéristiques géographiques et environnementales de la région.
- Le nombre d'aires protégées doit être accru ainsi que la valorisation des paysages et la préservation des milieux naturels aux caractéristiques particulières.
- L'industrie de la deuxième et troisième transformation du bois n'est pas suffisamment développée.
- La réalité et la dynamique métropolitaines influencent le développement des Laurentides.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Se préoccuper de la protection de l'environnement et de la santé écologique du territoire;
- Concilier les différents usages du territoire public;
- Viser la cohérence des interventions dans la gestion de l'eau;
- Optimiser le potentiel économique et énergétique des ressources naturelles renouvelables;
- Favoriser le maintien et le développement de services de proximité dans les municipalités
- Consolider la position des Laurentides en tant que région afin de contribuer à bâtir une métropole forte.

Région : Laurentides **Priorité n°** 5

Énoncé de la priorité régionale : objectif général, comprenant une cible d'ordre général, autour duquel la région souhaite se mobiliser au cours des cinq prochaines années.

- Optimiser les mobilités des individus et des marchandises.

Éléments de contexte associés à cette priorité : il peut s'agir d'éléments explicatifs ou justificatifs.

- Les infrastructures routières sont de plus en plus sollicitées en raison de la croissance démographique et de l'affluence touristique
- Bien que plusieurs efforts y soient dédiés, le transport en commun ne constitue pas encore une alternative intéressante en dehors des heures de grande affluence.
- Le transport intermodal qui permet une réduction des déplacements en combinant plus d'un mode de transport pour un seul déplacement n'est pas suffisamment accessible.
- Les Laurentides disposent d'une expertise de renommée en électrification des transports avec des infrastructures de recherche et de développement.
- Le réseau intégré de transport doit être amélioré.

Actions à privilégier à plus court terme : objectifs spécifiques, comprenant chacun une cible d'ordre spécifique, pour l'atteinte desquels la région souhaite agir. Elles mettent l'accent sur les objectifs à atteindre et non sur les moyens ou des projets précis.

- Améliorer et compléter le réseau des infrastructures de transport;
- Prendre position quant aux enjeux relatifs au transport des individus et des marchandises;
- Intégrer les principes de la mobilité durable à l'aménagement du territoire;
- Initier une démarche d'intégration de transport intermodal.